

Rapport de la rencontre FNNEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 1^{er} mai de 11 h à 11 h 45

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint enseignement supérieur), Esther Blais (affaires collégiales), Jean-François Constant (affaires étudiantes), Marie-Josée Larocque (directrice des programmes de formation collégiale), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Ronald Bisson (chef de service, formation technique), Chantale Dumont (chef de service, formation préuniversitaire), Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche).

Cabinet du ministre Roberge : Martin Maltais (directeur adjoint cabinet enseignement supérieur) et François Brochu (attaché politique)

FNNEQ-CSN : Caroline Quesnel (présidente) et Yves de Repentigny (vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

Fédération des cégeps

Cette semaine, tout en soulignant que nous attendions toujours des réponses à des questions posées les semaines précédentes (lundi, nous avions d'ailleurs envoyé par écrit au MEES celles de la rencontre de la semaine dernière), nous nous sommes concentrés sur certains sujets à propos desquels plusieurs syndicats nous avaient interpellés au cours des derniers jours : possibilité d'entrer dans les cégeps dans le cas de compétences impossibles à atteindre autrement qu'en présence comme on peut maintenant le faire en formation professionnelle, accès aux services de garde pour les enfants des profs de cégep, ressources pour la rémunération du travail de remaniement des cours et d'encadrement effectué par les chargé-es de cours à la formation continue et reconduction de l'annexe A112 (EESH).

Reprise des activités à distance – notation et fin de session

- EUF : il ne faudrait pas pénaliser les étudiant-es qui ne font pas partie des finissant-es 2019-2020, par exemple celles et ceux qui ont terminé leurs études dans les années antérieures et à qui il ne reste que l'épreuve à réussir, mais aussi les étudiant-es de quatrième session des programmes techniques qui sont en train de faire le cours associé à l'EUF (un décalage entre le cours et le moment de passer l'épreuve diminue grandement les chances de succès). Pourrait-on penser, comme solution, à dire que la réussite du cours de littérature québécoise 601-103-MQ remplace l'épreuve? Sinon, pourrait-on tenir une EUF en août pour que ce soit encore rapproché dans le temps? Y aurait-il alors moyen d'élaborer des capsules ou d'autres outils pour aider les étudiant-es à bien réussir l'épreuve en dépit de son report?

François Brochu : relativement à l'EUF, le scénario le plus envisagé pour celles et ceux qui ne terminent pas leurs études cette année est de tenir une épreuve le plus tôt possible à la rentrée en fonction des normes de la santé publique, peut-être même en août si les conditions le permettent.

Simon Bergeron : on réfléchit à des options. On comprend les enjeux et on va vous revenir avec des scénarios.

- Reprise pour les éléments de cours (ex. labos) qui n'ont pas pu être donnés à distance : ce sera possible d'aller dans les centres de formation professionnelle. Pourrait-il en être de même dans les cégeps? Est-ce que les dates pourraient être précisées?

François Brochu : en ce qui a trait aux finissant-es de la formation technique, quand c'est essentiel à la diplomation, il y aura moyen d'entrer dans les cégeps avec l'accord de la Direction régionale de la santé publique en respectant les directives de distanciation. C'est tout frais : Simon Bergeron l'a su il y a 30 minutes.

Simon Bergeron : ce sera dans le prochain document de questions et réponses. Pour ce qui est de la recherche au collégial, on attend la confirmation. Ça se trouve entre bonnes mains et nous serons rapidement mis au courant.

Suivi des arrêtés ministériels

- On veut l'assurance que les listes de coordonnées de profs et d'étudiant-es envoyées par les directions au MEES sont sécurisées ou détruites. Après les affaires Desjardins et Equifax, les gens sont échaudés.

Simon Bergeron : vous pouvez rassurer vos membres. Ça a été bien géré, bien traité. C'est fait : les listes ont été détruites.

Formation continue

- Va-t-on avoir des ressources afin de rémunérer les profs de la formation continue en ce qui concerne l'adaptation des cours à l'EAD et l'encadrement des étudiant-es pour cette session ainsi que pour celle d'été? Y aura-t-il un accès possible aux cégeps durant l'été comme c'est le cas pour les centres de formation professionnelle?

Simon Bergeron : nous connaissons cette demande. Pour l'instant, le financement est toujours établi en fonction des effectifs. Nous tenons compte de ces considérations et poursuivons nos réflexions. On attribue des ressources selon les budgets qu'on a. On travaille là-dessus avec les établissements ainsi qu'avec le Conseil du trésor.

Automne 2020 – ressources

- Qu'en est-il de la reconduction de l'annexe A112 (ressources pour l'encadrement des EESH) et d'autres annexes de ce type? Est-ce possible de nous faire parvenir l'allocation initiale pour 2020-2021?

Simon Bergeron : l'annexe A112 est reconduite.

- Des problèmes de financement sont à prévoir pour A-20 (baisses d'inscriptions appréhendées dans certains programmes, abandons importants en Tremplin DEC, diminution du nombre d'étudiant-es internationaux). Quelles mesures compte-t-on mettre en place pour y faire face?

Simon Bergeron : on va reparler des étudiant-es internationaux. Ça va faire partie des réflexions.

Bernard Tremblay : cette semaine, le MIFI (ministère de l'Immigration) a procédé à un assouplissement relatif au certificat d'acceptation du Québec (CAQ). C'est une bonne nouvelle. Pourrait-on assouplir d'autres dispositions pour que des étudiant-es étrangers puissent commencer la session d'automne à distance à partir de leur pays d'origine? Serait-il possible de leur accorder le permis d'études même si elles ou ils arrivent en octobre? À Matane, il risque d'y avoir deux cents étudiant-es internationaux de moins. C'est énorme. L'impact financier pourrait être dramatique dans les collèges. On travaille à faire diminuer les contraintes administratives et on demande l'appui du MEES. D'autres pays cherchent aussi à attirer ces étudiant-es; il faut redoubler d'efforts.

Services de garde

- Les enfants des enseignant-es du primaire et du secondaire « qui reprennent la prestation à temps complet » ont droit au service de garde : pourquoi celles et ceux des profs de cégep n'y ont-ils pas droit?

Martin Maltais : à partir de lundi, tous les services de garde et CPE rouvrent pour tout le monde.

[NDLR : ce n'est pas ce qu'on peut lire dans les médias ni dans les lettres du MEES de cette semaine, qui parlent d'une ouverture à l'ensemble de la population uniquement le 11 ou le 19 mai selon les régions. À vérifier.]

Question de Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : il faut cependant réfléchir; les places ne sont-elles pas limitées?

Martin Maltais : la directive donnée est que les services de garde doivent répondre à la demande.

Simon Bergeron : il faudra avoir de la souplesse au début.

Autres sujets

- Les étudiant-es internationaux ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Elles et ils n'ont pas de filet de sécurité et il s'avérera plus difficile de les garder. Pouvez-vous contacter Ottawa à cet égard?

Simon Bergeron : il y a des contacts des gens de l'aide financière du MEES avec Ottawa.

- Merci d'avoir commencé à indiquer les nouveautés ainsi que les questions modifiées dans les directives. Y aurait-il moyen d'indiquer aussi celles qui sont retirées? Ça faciliterait encore plus la comparaison entre les versions.

Simon Bergeron : on prend note. Nous réfléchissons à la possibilité de mettre les questions et les réponses de l'enseignement primaire-secondaire et celles de l'enseignement supérieur dans des documents à part.